

ASN/DTS/SH/Chargé(e) d'affaires et inspecteur(rice) de la radioprotection à la DTS H/F

Ref : 2023-1382377

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

Localisation

Siège de l'ASN au 15-21 rue Louis Lejeune - Montrouge (92) - métro _ porte d'Orléans

Domaine : Organisation, contrôle et évaluation

Date limite de candidature : 29/11/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Le/La titulaire du poste travaillera au sein du Bureau de la radioprotection et des sources (BRS - un peu moins de vingt agents) dans le domaine du contrôle, sous l'angle de la radioprotection ou de la protection contre la malveillance, des activités nucléaires non médicales soumises au code de la santé publique (radiologie industrielle, vétérinaire, domaine de la recherche, contrôles techniques utilisant des sources de rayonnements ionisants, étalonnage, enseignement, distribution de sources radioactives, etc.), en particulier des fournisseurs de

sources de rayonnements ionisants. Dans ce cadre, il/elle participera à l'élaboration de la réglementation française, et aux actions d'accompagnement interne ou externe associées. Il/elle travaillera en relation avec les autres directions de l'ASN, d'autres administrations française ou organisations internationales et les professionnels des secteurs concernés, tant en France qu'à l'étranger.

Il/elle assurera l'instruction des dossiers administratifs et techniques concernant la mise sur le marché (distribution) de sources de rayonnements ionisants utilisées à fins médicales (DM/DIV, médicaments radio-pharmaceutiques) et de recherche, les éventuelles activités de fabrication/détention/utilisation associées, préparera les autorisations correspondantes et réalisera des inspections. Il/elle sera en contact avec les responsables des différentes entreprises concernées et intégrera la cellule «cyclotron, recherche, fournisseurs dans le domaine médical » composée de trois inspecteurs.

Il/elle contribuera à l'animation de l'action des divisions territoriales de l'ASN pour ce qui concerne les thèmes à sa charge. D'autres missions transverses pourront lui être confiées au sein du bureau, de la direction ou de l'ASN en fonction de ses compétences et de l'actualité. Enfin, il/elle participera également à l'information du public dans son domaine de compétence.

L'intérêt du poste réside notamment dans :

- la variété des sujets techniques et réglementaires,
- l'éventail très large d'activités (élaboration d'évolutions de la réglementation, instruction de dossiers techniques, inspection, gestion des incidents et des situations d'urgence, information des publics...),

Profil recherché

Ce poste conviendrait plus particulièrement à un(e) ingénieur(e) de l'industrie et des mines ayant déjà acquis une première expérience professionnelle. Il est également ouvert aux agents d'autres corps techniques de la fonction publique disposant des compétences attendues et aux contractuels intéressés par les sujets techniques (physique nucléaire, radioprotection, etc.) s'inscrivant dans un cadre réglementaire issu de règles internationales, sous réserve qu'un profil de fonctionnaire ne soit pas retenu.

Niveau d'étude minimum requis (ce champ est destiné aux candidats contractuels) : Niveau I : Bac+5 Master, diplôme d'ingénieur ou diplôme équivalent. Spécialité : Le/la candidat(e) devra être titulaire d'un master en radioprotection (ou diplôme équivalent).

• **Connaissances**

- Réglementation générale (européenne et française) et organisation de l'État, paysage institutionnel et politique
- Règles de rédaction de textes juridiquement contraignants (légistique) ou de guides
- Rôles des normes industrielles et processus d'élaboration
- Méthodes et techniques de contrôle externe, contrôle régalién
- Réglementation relative à la radioprotection (de préférence)

- Analyse des risques
- Langue anglaise
- **Savoir faire**
- Sens de l'organisation et autonomie dans ses activités
- . Organiser son travail en tenant compte de l'ensemble des affaires ou actions à mener, de leurs priorités et échéances respectives, des contributions ou interactions nécessaires
- . Prendre des initiatives et rendre compte à bon escient
- Capacités d'analyse et de synthèse
- . Analyser une information, une donnée, une situation, un dispositif...
- . Croiser des informations, détecter des incohérences
- . Apprécier un niveau de conformité par rapport à une règle
- . Apprécier les enjeux d'une situation, d'un dossier, d'un écart...
- . Ajuster l'étendue ou la profondeur d'une analyse en fonction des enjeux (réglementaires, techniques, industriels, médiatiques...) du dossier et des règles applicables
- . Identifier les marges de manœuvre disponibles
- . Piloter une expertise par un tiers et s'approprier ses conclusions
- . Restituer de façon synthétique les éléments d'un dossier, d'une affaire, d'une réunion, d'une inspection en adaptant cette restitution à son interlocuteur
- . Argumenter un point de vue
- Faire preuve de rigueur
- . Appliquer une règle, une procédure
- . Mener un raisonnement rigoureux
- . Identifier les hypothèses structurantes et les zones « grises »
- . Assurer un traitement équitable des exploitants
- Être force de proposition
- . Identifier des options pour améliorer une situation ou résoudre une difficulté, avec leurs avantages et inconvénients
- . Contribuer aux réflexions collectives en apportant son expérience
- Exprimer clairement les objectifs, les conclusions, les exigences ou recommandations, les actions attendues, les résultats obtenus
- . Exprimer oralement ses messages avec aisance
- . Exprimer par écrit ses messages
- . Être pédagogue, convaincant

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Langues

Anglais

Maîtrise

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Suite et fin du descriptif du profil recherché:

· **Savoir-être**

- Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle
- Sens du contact et de l'écoute d'interlocuteurs variés
- Capacité à entendre des points de vue différents, à prendre du recul
- Sens du service public
- Esprit d'équipe

· Une formation technique et réglementaire, dépendant de l'expérience du candidat, sera suivie lors de la première année de prise de fonctions.

Pour toute candidature, joindre :

CV

Lettre de motivation

Copie carte d'identité (voir conditions particulières)

Pour toutes questions relatives au poste proposé, vous pouvez contacter :

M. Fabien FÉRON, directeur – 01 46 16 41 01 – fabien.feron@asn.fr

Mme Andrée DELRUE, adjointe au directeur, cheffe du BRS – 01 46 16 41 02 – andree.delrue@asn.fr

Pour toutes questions concernant votre candidature (RH) vous pouvez contacter :

Sylvie PRUNIER - Courriel : sylvie.prunier@asn.fr

Téléphone : 01.46.16.40.20

Conditions particulières d'exercice

Conditions d'exercice particulières

• Conformément à l'article L114-1 du code de la sécurité intérieure, le candidat est informé qu'une enquête administrative, destinée à vérifier que son comportement n'est pas incompatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées, sera réalisée préalablement à l'affectation ou l'embauche.

Cette enquête donne lieu à la consultation des traitements automatisés de données personnelles relevant de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à l'exception des fichiers d'identification.

• Le titulaire participera, comme tout agent de l'ASN, au dispositif de gestion des situations

d'urgence (en situation réelle ou d'exercice) et prendra part au système d'astreinte de l'ASN. Le/La titulaire du poste pourra, sous conditions, effectuer une partie de ses missions en télétravail. A ce titre, il/elle pourra bénéficier de l'allocation forfaitaire de 2,88 euros par jour dans la limite de 253,44 euros par an.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Chargée / Chargé d'opérations de contrôle

Qui sommes nous ?

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. L'ASN décide et agit avec rigueur et discernement : son ambition est d'exercer un contrôle reconnu par les citoyens et constituant une référence internationale.

L'ASN est une autorité administrative indépendante (AAI) créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (article L.592-1 et suivants du code de l'environnement). Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures.

L'ASN comporte des services centraux situés à Montrouge, organisés en directions thématiques, et onze divisions territoriales qui sont plus spécifiquement chargées en région du contrôle de terrain des installations et des activités.

Les directions thématiques de l'ASN sont notamment chargées d'élaborer la réglementation technique générale et de coordonner l'action des divisions territoriales.

La Direction du transport et des sources (DTS) est responsable du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives à usage civil et du contrôle, sous l'angle de la radioprotection, des activités non médicales utilisant la radioactivité (recherche, industrie, imagerie vétérinaire, appareils de détection etc.), hors installations nucléaires. Elle est également chargée d'encadrer la distribution et le suivi des sources radioactives (et appareils en contenant).

Elle pilote, à l'échelle de l'ASN, la prise en charge de la mission de contrôle de la protection des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillance.

Dans ses domaines de compétence, la DTS contribue à l'élaboration de la réglementation internationale et française, le cas échéant dans le cadre de groupes de travail nationaux ou internationaux (AIEA, ONU, Commission européenne, HERCA...). Elle instruit également certaines autorisations. La DTS collabore étroitement avec les autres entités de l'ASN. Elle coordonne et anime l'action des divisions territoriales de l'ASN, elle veille à la cohérence de

ses travaux avec ceux des autres directions thématiques de l'ASN et elle contribue aux actions transverses de l'ASN.

La DTS comprend 30 personnes réparties en deux bureaux, dont un directeur et deux adjoints qui sont également chefs de bureau.